

**MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 7 AOUT 2023**

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	12
Nombre de votants	15

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 7 août à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Marc MOMET, Éric TALLIA, Jonathan CHARDON, Isabelle DELEGLISE, Romain MALLEVAL, Denis BOUVIER, Sami BAUDIN, Stéphane LEVAVASSEUR.

Absents ayant donné procuration : Marion BERNOLLIN à Denis BOUVIER, Philippe EXCOFFIER à Pascal BAUDIN et Christiane JOET à Alexandre ALBRIEUX.

Date de convocation : 31 Juillet 2023.

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : SEMVAL – RAPPORT AU CONCEDANT – SAISON 2022/2023. Approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – AFFAIRES FONCIERES.

Pas d'affaires foncières à traiter lors de cette séance.

II – MARCHES PUBLIC

Marché : Attribution du Marché de Rénovation et Modernisation de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le marché de rénovation et modernisation de l'éclairage public et un appel d'offres a été lancé.

Après réunion de la Commission d'appel d'offres, il propose de retenir l'entreprise STELEC.
Le coût total du marché s'élève à 160 748.28 € HT

Phase 1 - 2023 : 55 209.37 € HT ;
Phase 2 - 2024 : 56 582.91 € HT ;
Phase 3 - 2025 : 48 956.00 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

III – PRIX DES TERRAINS LORS DE L'ACHAT OU LA VENTE DE CEUX-CI PAR LA COMMUNE.

Après avoir rappelé au Conseil Municipal les tarifs pratiqués actuellement par la Commune pour l'achat et la vente de terrains, Monsieur le Maire propose de les modifier et d'en créer de nouveaux.

Situation actuelle		Proposition	
Montant	Descriptif	Montant	Descriptif
0.20 €/m ²	Terrains éloignés	0.20 €/m ²	Terrains éloignés (Zone A ou N) non accessible à l'aide d'un véhicule motorisé
0.50 €/m ²	Terrains de pistes forestières et terrains agricoles	0.50 €/m ²	Terrains de pistes forestières et/ou terrains agricoles
1.50€/m ²	Terrains bords de route et non constructible	0.70 €/m ²	Terrains éloignés (Zone AS)
		1.20 €/m ²	Talus de route (départementales et communales)
1 €/m ²	Terrains pistes de ski	1 €/m ²	Terrains pistes de ski
7 €/m ²	Terrains zone non constructible, à une distance supérieure à 80 mètres des réseaux	7 €/m ²	Terrains zone non constructible, à une distance supérieure à 100 mètres des réseaux
20 €/m ²	Terrains situés en zone non constructible, à une distance inférieure ou égale à 80 mètres des réseaux et des voiries départementales et communales	20 €/m ²	Terrains situés en zone non constructible, à une distance inférieure ou égale à 100 mètres des réseaux et des voiries départementales et communales
50 €/m ²	Terrains constructibles	70 €/m ²	Terrains constructibles

Il est précisé que tous ces tarifs pourront varier de plus ou moins 25% afin de permettre une négociation équitable, en fonction de la qualité et de la situation des terrains.

Approuvé à l'unanimité.

IV – LOTISSEMENT DE GRANGE-BERNARD

Suite au bornage des lots du lotissement Grange Bernard, il convient de définir les prix définitifs comme suit :

Lot	Attribution	Prix au m ²	Surface en m ²	Prix TTC
2	Mathieu et Laetitia Ruiz	110 €	798	87 780.00 €
3	Guillaume Appert et Alice Charpentier	110 €	529	58 190.00 €
4	Charles Jauneau et Marine Riboud	110 €	392	43 120.00 €
5	Frédéric Sartou et Elise Vicenzi-Thourey	110 €	361	39 710.00 €

Approuvé à l'unanimité.

V – SEMVAL : RAPPORT AU CONCEDANT - SAISON 2022/2023.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel au concédant, saison 2022-2023 remis par la SEMVAL.

Approuvé à la majorité des membres présents (14 pour – 1 abstention : Denis Bouvier)

VI- COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Commission Chenalette : présentée par Alexandra BAUDIN

Projet de matérialisation de l'entrée dans le site classé et aménagement du parking.
Le maitre d'œuvre va présenter un nouveau projet de réhabilitation début septembre.

Office du Tourisme : présenté par Éric TALLIA

La directrice a pris ses fonctions le 1er août.
Recrutement du nouveau responsable animation-évènementiel en cours.

SOREA : présentée par Denis BOUVIER

Recrutement du nouveau directeur.
Dividendes année 2023 identiques à celles de 2022.

Commission culture : présentée par Isabelle GORIN

Concert à l'église organisé par la Commission culture a réuni plus de 150 personnes.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

VIII – INFORMATIONS DIVERSES

Subvention de la part de la CAF pour des travaux à la micro crèche d'un montant de 29 125 €
Cantine scolaire : proposition de livraison de repas par l'entreprise API dès la rentrée scolaire prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.